

Pour une alimentation durable ancrée dans les territoires

Déclaration du groupe Outre-mer

Merci beaucoup pour cet avis dont le mérite principal est de rappeler qu'il n'a pas été nécessaire qu'une loi nationale soit votée pour qu'à l'échelle locale, notamment de communes, d'îles, de « terroirs », un foisonnement d'initiatives tant publiques que privées conduisent les habitants à se réapproprier la maîtrise de leur alimentation en substituant dans leur consommation à des produits achetés « ailleurs », et souvent de « très loin ailleurs », des aliments sains produits localement.

Merci d'avoir démontré aussi que ce processus répond en fait à une véritable déclinaison concrète sur le terrain de « projets de développement durable propres à chaque territoire » associant les dimensions économiques, sociales, éducatives, culturelles, sociétales, environnementales et bien sûr sanitaires.

Il n'y a pas de meilleure politique de santé publique possible que celle consistant à promouvoir une alimentation saine et équilibrée à condition qu'elle soit accessible à tous, sans conditions de ressources. C'est le premier des droits fondamentaux que nous devons à tout être humain et ce n'est pas par hasard que le premier des Objectifs de développement durable des Nations unies est celui-là, notamment pour lutter contre ce qui reste l'une des principales causes de mortalité dans le monde : la faim et la malnutrition.

Avec la crise de la Covid 19, nous avons découvert ou redécouvert dans nos territoires ultramarins qu'il n'y avait pas de meilleure protection contre les pandémies que d'avoir une population déjà en bonne santé, apte ainsi à auto-produire des défenses immunitaires efficaces, en lieu et place d'une population malade dès le plus jeune âge du fait d'une alimentation trop sucrée, trop carnée, déséquilibrée et imprégnée de produits cancérigènes non naturels.

Dans les Outre-mer, des communes, des associations, des entrepreneurs individuels, des coopératives, des citoyens engagés n'ont pas attendu que des lois soient votées, que des plans soient élaborés à l'échelle nationale ou même régionale pour promouvoir d'innombrables formes de production alimentaire locale intégrées dans un processus global de réappropriation de la maîtrise de leur alimentation par les populations.

Ce « foisonnement » d'initiatives ne cesse de s'amplifier dans nos collectivités ultramarines. Mais, comme le préconise l'avis, il convient désormais de généraliser les bonnes solutions, les bonnes pratiques en dotant toutes les collectivités territoriales de « projets agricoles et alimentaires territoriaux », en généralisant les gestions éducatives intégrées pratiquées par les instances communales au travers des écoles et des cantines scolaires.

Formulons le vœu que les « plans de relance » en négociation consacreront une part significative des moyens financiers dégagés pour démultiplier cette politique

« pour une alimentation plus durable et plus saine ancrée dans nos territoires » et pour la décliner au plus près des populations c'est-à-dire essentiellement à l'échelon communal.

Le groupe a voté l'avis.